

HES-SO ECAL/HEAD

MASTER – PROGRAMME 2008/2010

CONCEPT GENERAL

Dans le cadre du master mis en place par le Réseau cinéma CH, le pôle romand se propose de former des auteur-e-s, c'est-à-dire des cinéastes qui auront défini une pratique cinématographique qui leur est propre, un langage visuel et sonore cohérent qui leur appartient et dont ils/elles sont les dépositaires exclusifs. Il s'agit de former des artistes qui travaillent avec les outils et dans le champ du cinéma tel qu'il se pratique et tel qu'il est appelé à se développer dans l'environnement culturel qui est le nôtre. Des cinéastes qui assument ou partagent la responsabilité artistique de tout le processus de création engagé, des prémices d'un projet jusqu'au terme de sa réalisation et de sa médiatisation. C'est autour de la construction de ces sujets-cinéastes à la première personne que s'organise le programme pédagogique du master en Suisse romande.

Les étudiant-e-s qui intègrent la formation de niveau master ont déjà acquis une expérience de base suffisante sur les plans techniques et créatifs et peuvent pour cette nouvelle étape de leur cursus se concentrer sur des questions d'écriture, de développement, de contenu, d'esthétique et de choix formel.

ORGANISATION DES ETUDES

Spécialisation/ateliers

La formation de niveau master s'organise autour de la spécialisation choisie par chaque étudiant-e : narration (scénario, réalisation, montage), son, production. La formation est essentiellement orientée sur la pratique. Le temps de travail est partagé entre la spécialisation et les ateliers (production, écriture scénaristique, image, son, découpage, mise en scène, montage, etc). De semestre en semestre, le temps consacré à la spécialisation augmente. L'accent est porté sur le développement du travail de diplôme.

Options

Les universités partenaires du Réseau Cinéma CH (UNIL, UZH, UNIBAS, USI) et la Cinémathèque suisse proposent des cours théoriques spécifiques à l'attention des étudiant-e-s des HES. Les vendredis sont consacrés à cette formation théorique ainsi que deux semaines complètes, réparties sur les trois premiers semestres. Chaque étudiant-e a l'obligation de s'inscrire et de suivre deux des quatre options proposées.

1. Théorie du film à l'université de Lausanne ou de Zurich
2. Technologie à l'université de Bâle
3. Archivage à la Cinémathèque Suisse à Lausanne
4. Économie des médias à l'université de Lugano (et un cours à l'université de Zurich)

Le suivi d'une de ces options génère 15 points ECTS. À la fin de leur formation, les étudiant-e-s doivent avoir obtenu 30 points ECTS dans le cadre de ces options.

Transversalité

Les écoles du Réseau organisent une à deux « semaines transversales » par semestre dont un des objectifs est d'encourager et de faciliter la mobilité des étudiant-e-s au sein du réseau. Ces « semaines transversales » sont coordonnées entre les différentes HES partenaires qui proposent des « master classes » ouvertes à tous les étudiant-e-s du Réseau.

Travail de master

La réalisation d'un « travail de master » (court-métrage fictionnel ou documentaire, scénario, travail de montage, de son ou de production) ainsi qu'un mémoire de master (document écrit) marquent la fin du cursus et occupent une place centrale dans le processus de formation.

La mise en œuvre et le développement du travail de master commencent dès le premier semestre. Le temps qui lui est consacré augmente de semestre en semestre jusqu'au quatrième qui est exclusivement réservé à la réalisation de ce travail.

CURSUS

Premier semestre

- Trois journées sur le semestre sont consacrées à la mise en place des prémices du travail de master. Il s'agit pour chacun-e de se « positionner », de préciser son désir de cinéma mais aussi de confirmer le choix d'une spécialisation.
- Une à deux semaines sont réservées aux activités transversales.
- Le reste du temps, soit trois ou quatre jours par semaine, est consacré à des ateliers au sein desquels les étudiant-e-s travaillent en groupe et à des workshops de spécialisation, selon l'orientation choisie.
- Les vendredis et certains samedis sont réservés à la formation théorique à l'université

Au cours du premier semestre, plusieurs films courts sont réalisés. Une thématique générale, définie par les enseignant-e-s, sert de base de travail. Les films réalisés pourront relever de tous les genres répertoriés : il s'agira aussi bien de fictions, de documentaires, d'essais filmiques ou de travaux expérimentaux. Les moyens techniques mis en œuvre sont modestes. L'élaboration de ces films (documentation, écriture, préparation, production, réalisation, montage et postproduction) s'effectue au cours d'ateliers dirigés par des intervenant-e-s invité-es : cinéastes, artistes ou technicien-ne-s de notoriété internationale. Ces ateliers sont pensés comme des espaces de discussion, de confrontation d'idées. Les étudiant-e-s sont appelé-e-s à collaborer aux films de leurs camarades, à échanger conseils et prestations techniques. Les compétences d'étudiant-e-s d'autres institutions du Réseau ou d'écoles partenaires seront sollicitées, ainsi que celles de technicien-ne-s professionnel-le-s. Au terme de chaque semestre, une présentation publique est organisée par les étudiant-e-s.

Second semestre

- Le temps consacré à l'approfondissement de la spécialisation et au développement du travail de master augmente. Les différentes spécialisations (son, montage, réalisation, etc..) ont des programmes ad hoc, organisés autour d'échanges avec d'autres écoles (Fémis) ou de stages pratiques.
- Une à deux semaines sont consacrées aux activités transversales.
- Des ateliers sous la forme d'imputs sont proposés en fonction des nécessités ou des besoins apparus lors du semestre précédent. Ils se fondent sur les acquis du premier semestre.
- Les vendredis et certains samedis sont réservés à la formation théorique à l'université

Les ateliers proposés ont pour objectif de permettre à chaque étudiant-e de trouver un langage filmique et une approche personnelle de sa future pratique de cinéaste. C'est aussi l'occasion d'accumuler une expérience en vue de la réalisation du travail de master.

Troisième semestre

- Le temps consacré à la spécialisation est désormais de l'ordre d'une vingtaine de journées, dévolues au développement du projet de master. Au terme du semestre, un jury est formé pour évaluer les projets et préavisier leur mise en production.
- Le mémoire de master, dont le sujet est corrélé aux problématiques soulevées par le travail de diplôme, est mis en place. Il est un des piliers du travail de master.
- Une à deux semaines sont réservées aux activités transversales.
- Les vendredis et la dernière semaine du semestre sont réservés aux cours théoriques délivrés par les universités.
- Des ateliers sous la forme d'imputs sont proposés en fonction des nécessités. Ils sont étroitement corrélés au travail de master.

Quatrième semestre

Le quatrième semestre est consacré à la réalisation du travail de master à proprement dit. Ce travail peut être la réalisation d'un film, l'écriture d'un scénario, l'élaboration d'un dossier de production ou la réunion d'une documentation en vue d'une réalisation documentaire. Il peut également prendre la forme d'un travail de montage ou de son, dans le cas d'une spécialisation technique.

Les projets de master peuvent concerner aussi bien le documentaire, la fiction que le film expérimental.

Travail de master

Les étudiant-e-s travaillent à leur projet de master dès le premier semestre.

Un tuteur/tutrice proposé par l'école les accompagne jusqu'à l'achèvement du film. Ce tuteur/tutrice a un rôle d'interlocuteur, de critique, il représente un pôle de confrontation. Il est possible (à titre exceptionnel) de changer de tuteur/tutrice au cours des quatre semestres.

Lors du premier semestre, le travail consiste à évaluer l'importance et la cohérence des idées du projet de master à développer. A cette étape, l'étudiant-e peut abandonner son idée initiale et choisir une nouvelle problématique. Un premier travail de recherche est entrepris autour des questions retenues.

Développement du film de fin d'études

En ce qui concerne le film de master, les approches thématiques qui impliquent l'affirmation d'un rapport singulier, personnel au monde seront encouragées ; de même que les projets qui l'éclairent par une réflexion intense sur le choix des formes et du langage cinématographique.

- **Au cours du second semestre**, les premières recherches, ébauches de scénario ou de plan de tournage voient le jour. Les tuteur/tutrices s'assurent de la faisabilité des projets, notamment en ce qui concerne les conditions techniques et financières de leur réalisation.

Lors de cette étape, les étudiant-e-s sont invité-e-s à chercher un producteur hors de la structure du master. En fin de semestre, un bilan est établi et le développement des projets est évalué, en particulier sur le plan du contenu et des choix formels.

- **Au cours du troisième semestre**, le projet entre dans une phase de préparation plus intense et plus précise. Un dossier de production est établi : le projet devient un film potentiellement réalisable. Les formes des dossiers de production varient en fonction de la nature des projets : un film expérimental ne suppose pas le même travail scénaristique qu'une fiction ou qu'un documentaire qui exige lui, une recherche particulière et un plan de tournage adapté à ses enjeux.

Ces dossiers de production ne se limitent pas uniquement à la forme écrite. Un matériel visuel, des tournages tests, en particulier dans le cas de recherches documentaires sont les bienvenus. C'est au cours de cette période que le travail d'interlocution avec les tuteurs/tutrices s'intensifie.

- **À la fin du troisième semestre**, tous les projets de films sont présentés et soutenus devant une commission qui décide de leur réalisation (ou non) et définit les moyens (financiers, techniques, humains) mis à la disposition des auteur-e-s.
- **Le quatrième semestre** est réservé à la réalisation du projet de master. Les équipes techniques peuvent être composées de professionnels, de même que d'étudiant-e-s poursuivant leur formation de niveau master dans les HES du Réseau cinéma CH, voire d'autres écoles partenaires à l'étranger (Femis, IAD, etc.). Pour le montage des films, les étudiant-e-s peuvent faire appel à des professionnel-le-s qui apportent un regard neuf sur le matériel tourné et son adéquation avec le projet en cours de réalisation. Une collaboration avec la HSLU (Lucerne) en ce qui concerne la postproduction image sera encouragée.

Mémoire de master

Au cours du deuxième semestre, chaque étudiant-e rédige un mémoire. Ce texte d'environ 20 pages, au caractère réflexif, traite d'un aspect particulier du travail entrepris dans le cadre de la réalisation du projet de master.

Jury de fin d'études

Au terme du quatrième semestre, une présentation de l'ensemble des films réalisés au cours du cursus est organisée devant un jury. Le jury débat publiquement des films présentés avec les auteur-e-s qui sont amené-e-s à soutenir leur travail. Ce moment d'évaluation consiste en une dernière intervention de nature pédagogique : l'exercice de la soutenance doit être pensé comme l'ultime étape de la formation.

Lieux et institutions partenaires

Les enseignements du master en réalisation de la HES-SO sont dispensés principalement à Lausanne, certains cours se donnant à Genève. Ils constituent la contribution romande au Réseau Cinéma CH. Le Réseau Cinéma comprend par ailleurs la ZHDK à Zurich, la HSLU à Lucerne, la SUPSI à Lugano, les universités de Lausanne, Zurich, Bâle et de la Suisse italienne ainsi que la Cinémathèque Suisse à Lausanne.

Responsable du master en cinéma HESO-SO

Pierre Keller, responsable HES-SO domaine design

Lionel Baier (ECAL)

Michel Bühler (HEAD)

Thomas Isler (HES-SO)